Docusign Envelope ID: 02D7FC23-BEE6-44C1-A4B7-0C7D427678A9

A CALCINA

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE AU CAPITAL PLANCHER DE 2 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : PIETROSELLA (20166), LIEU-DIT CALCINA, 1090 RD55

953 146 412 RCS AJACCIO

EXTRAIT DE L'ACTE UNANIME DES ASSOCIES EN DATE DU 5 FEVRIER 2026

*« **ENTRE LES SOUSSIGNES** :*

(…)

Soit l'intégralité des associés, détenant ensemble 2 000 actions ordinaires et 19 500 000 actions P, soit la totalité des actions émises par la société A CALCINA, dans le cadre de la variabilité du capital,

Seuls associés de la société A CALCINA,

Ont pris les décisions suivantes :

- *Augmentation du capital maximal autorisé.*
- *Modification corrélative des statuts.*

(…)

PREMIERE DECISION

Les associés décident à l'unanimité de porter le capital maximal autorisé de 20 000 000 € à 25 000 000 € et de modifier en conséquence l'article 12.2. des statuts de la manière suivante :

*« **ARTICLE 12 : VARIABILITE DU CAPITAL SOCIAL***

(…)

2. Capital maximal autorisé

*Le Capital maximal autorisé d'un montant de **25 000 000 €** constitue le plafond en deçà duquel les souscriptions peuvent être reçues sans nouvelle autorisation résultant d'une Décision Collective des Associés (ci-après le « **Capital Maximal** »).*

(…) »

Le reste de l'article demeure sans changement.

(…) »

Extrait certifié conforme
Monsieur Joseph MURATI
Président

Signé par :
Joseph MURATI
3695B69061F54E2...